

MEDECIN SPECIALISTE

Mission Générale :

- Assurer une activité médicale de qualité au sein des polycliniques de la CNSS,

Missions permanentes :

- Organisation de la permanence des soins dans sa spécialité pour la polyclinique (consultations, suivi des hospitalisés, gardes et astreinte...)
- Organisation de la coordination médicale (relève, staff et analyse de dossier)
- Mise au point et évaluation des pratiques professionnelles et des soins : coordination de l'élaboration des conduites à tenir pour le personnel paramédical.

Formations et/ou qualifications requises :

- Médecin Spécialiste
- Connaissance du référentiel médical et des évolutions récentes
- Connaissance de la réglementation

Qualités professionnelles requises (relationnelles, managériales,...) :

- Compétences médicales effectives et reconnues
- Capacité au dialogue et à la concertation
- Capacité à exercer et à respecter la réglementation.